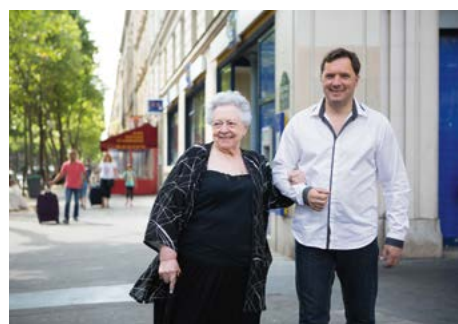


À PARIS

LE MAGAZINE



MIEUX VIVRE ENSEMBLE LES GESTES QUI COMPTENT



N°70 ÉTÉ 2019

édito



Henri Garat / Ville de Paris

Une ville pour tous, une responsabilité pour chacun

Nous vivons dans la plus belle ville du monde et les beaux jours qui arrivent nous invitent à en profiter davantage. C'est la période des pique-niques dans les parcs, des grandes promenades à travers la ville, des soirées en terrasse. Paris n'est jamais aussi belle que lorsqu'on peut en profiter librement. C'est tout le sens de mon action, libérer Paris de ses contraintes pour lui permettre de vivre pleinement.

Mais cette liberté dont nous profitons tous, il est de la responsabilité de chacun de la protéger. La ville en premier lieu. Par la création d'une police municipale de Paris, par le déploiement dans tous les arrondissements des équipes Urgence Propreté, par une meilleure régulation de l'espace public, ce lieu que nous avons en commun.

Mais c'est aussi la responsabilité des habitants. Je sais votre amour pour Paris et votre volonté de prendre soin de notre ville. C'est pour cela que nous mettons en place de nombreux dispositifs pour vous accompagner dans votre engagement, pour que Paris reste la plus belle ville du monde.

ANNE HIDALGO, MAIRE DE PARIS

sommaire



Josephine Brueder / Ville de Paris



Henri Garat / Ville de Paris



Émilie Chaix / Ville de Paris



Émilie Chaix / Ville de Paris

PARIS EXPRESS

- 4 HOMMAGE**
Notre-Dame en images
- 6 LOISIRS**
Dans le bain de Paris Plages
- 7 MOBILITÉ**
Le REVe devient réalité
- 8 SOLIDARITÉ**
Un lieu contre l'exclusion

- 9 FÊTE NATIONALE**
14 Juillet, fête de la Fédération
- 10 AMÉNAGEMENTS**
Nation à l'assaut de l'asphalte
- 11 ÉVÉNEMENTS**
L'agenda sportif de votre été

FOCUS

- 12 LOGEMENT**
Encadrement des loyers, le retour attendu
- 13 INFOGRAPHIE**
Le médiateur de la Ville au service de tous

GRAND ANGLE

- 14 ESPACE PUBLIC**
Ce bien qui nous unit
- 16 PROPRETÉ**
Les dispositifs à la loupe
- 18 PARCS ET JARDINS**
Les nouvelles règles
- 19 PORTRAITS**
La rue est aux femmes !
- 20 MOBILITÉ**
Trottinettes électriques, la bonne attitude
- 21 ENTRETIEN**
Sonia Lavadinho, spécialiste des questions de mobilité
- 22 INFOGRAPHIE**
Haro sur les incivilités du quotidien

DÉCOUVERTES

- 24 NATURE**
De nouvelles serres pour le jardin d'Auteuil
- 26 MÉMOIRE**
Un musée pour la Libération et ses héros
- 27 HANDICAP**
Le mois du changement
- 28 PATRIMOINE**
Parc des Buttes-Chaumont, une ode à l'art paysager
- 30 PORTRAIT**
Alain Fontaine, chevalier du zinc
- 31 LIVRES**
- 32 TRIBUNES**



À PARIS

Directrice de la publication Caroline Fontaine **Comité éditorial** Caroline Fontaine, Antoine Leiris, Frédéric Lénica, Patrice Tourne **Directeur éditorial** Patrice Tourne **Rédacteurs en chef** Stéphane Bessac et Julien Vitry **Rédacteur reporter et secrétaire de rédaction** Thomas Roure **Rédacteurs reporters** Marie Dagman, Stéphane Delphin, Odile Romelot, Delphine Arlabosse et Victor Dixmier **Photographe-iconographe** Émilie Chaix avec le service photo **Correctrice** Gladys Tapissier **Assistante de la rédaction** Agnès Voisin **Conception-réalisation** CITIZENPRESS : Stéphane Boumendil, David Corvaisier, Mathilde Gayet, Sylvie Esquer **Photogravure** Press Prod **Impression** Groupe des imprimeries Morault. Dépôt légal des parutions. Imprimé à 900 000 exemplaires. Disponible en braille, audio et sur Paris.fr/aparis. Magazine **À Paris** 01 42 76 79 82, magazineaparis@paris.fr, 4, rue de Lobau, 75004 Paris.

Couverture : Service photo de la Ville de Paris (Sophie Robichon, Émilie Chaix, Guillaume Bontemps, Henri Garat, Jean-Baptiste Gurliat, François Grunberg) ; iStock ; DR



Peu avant 19h, un immense incendie embrase Notre-Dame. La flèche s'effondre et la charpente est réduite en cendres. Après plusieurs heures de lutte, les pompiers parviennent à sauver le reste de la cathédrale.

Henri Carat / Ville de Paris



Henri Carat / Ville de Paris

Le 18 avril, sur un prélude de Bach, la maire de Paris Anne Hidalgo dévoile sur la façade de l'Hôtel de Ville deux affiches monumentales de la cathédrale et rend hommage aux pompiers qui ont sauvé « le cœur symbolique de notre pays ».



Josephine Bruecker / Ville de Paris

Plus de 400 soldats du feu ont été mobilisés pendant une quinzaine d'heures le soir de l'incendie. Une soixantaine de pompiers restera ensuite au chevet de Notre-Dame afin d'éviter toute reprise de feu.



Josephine Bruecker / Ville de Paris

Notre-Dame sauvée des flammes

Le 15 avril dernier, l'incendie de Notre-Dame a engendré une émotion planétaire. L'intervention des sapeurs-pompiers de Paris a permis de sauver ce symbole de la capitale, qui entre désormais dans une longue phase de restauration.

Le lendemain, les premières personnes à entrer dans l'édifice constatent l'ampleur des dégâts, mais grâce à l'engagement des pompiers, les principales œuvres d'art – orgue, croix, rosaces, vitraux, peintures – sont sauvées.



François Grunberg / Ville de Paris

Du 23 au 26 avril, une immense bâche est déployée pour protéger des intempéries le chœur, la nef et le transept (nef transversale). Des poutres sont aussi posées autour de la voûte pour éviter son effondrement.

Alors que le feu fait rage, pompiers, personnel de la cathédrale, agents de la Ville et du ministère de la Culture mettent à l'abri des œuvres. L'Hôtel de Ville leur sert un temps de refuge, avant leur transfert au Louvre.



Jean-Baptiste Curiat / Ville de Paris

80 millions pour le patrimoine culturel parisien

Si l'État est propriétaire de la cathédrale Notre-Dame, la Ville de Paris possède 96 édifices culturels, dont 85 églises, et quelque 40 000 œuvres d'art. Jalons essentiels de l'histoire de l'architecture et repères emblématiques des quartiers, ces monuments abritent également une vie culturelle intense, ponctuée de concerts et d'interventions artistiques. Entre 2014 et 2020, la Ville aura consacré 80 millions d'euros pour sauvegarder, restaurer et valoriser ce patrimoine. Elle répond de fait à une obligation légale, ces édifices relevant du domaine public communal.

+ d'infos : Paris.fr



Jean-Baptiste Curiat / Ville de Paris

Plongez dans le grand bain de Paris Plages!

Les férus de pétanque, forcenés du bronzage et autres adeptes des pique-niques à la belle étoile ont rendez-vous cet été, du 6 juillet au 1^{er} septembre, au Parc Rives de Seine, rive droite (1^{er} et 4^e), et au bassin de la Villette (19^e). Aux traditionnels ateliers pour enfants, animations sportives, transats, brumisateurs et glaciers s'ajoutera cette année une offre culturelle enrichie autour du spectacle vivant et d'expositions d'œuvres d'art. L'opération baignade en plein air gratuite et surveillée dans le bassin de la Villette, quai de la Loire, sera reconduite avec l'installation de quatre bassins.

+ d'infos : Quefaire.paris.fr

Eddy de Pretto, le « kid » sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Il y aura foule le 4 juillet sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Le chanteur, révélé en 2018 avec son premier album *Cure*, sera l'une des têtes d'affiche de la 9^e édition du Fnac Live Festival (du 3 au 5 juillet). À l'instar de l'interprète de *Fête de trop* et de *Kid*, la programmation 2019 sera marquée par des personnalités aux voix et aux univers singuliers, de la Londonienne Anna Calvi au dandy rockeur Bertrand Belin, en passant par l'artiste suisse Stephan Eicher ou encore le groupe français Radio Elvis, couronné en 2017 aux Victoires de la musique dans la catégorie meilleure révélation. Co-organisé par la Fnac et la Ville de Paris, ce festival est entièrement gratuit.

+ d'infos : www.fnac.com/fnaclive



550 000

repas sont servis dans les 43 restaurants Émeraude chaque année.

Ces restaurants solidaires offrent aux personnes de plus de 65 ans ou en situation de handicap la possibilité de déjeuner sur place le midi ou d'emporter son repas du midi ou du soir à moindre coût. Ils permettent en outre de créer du lien social.



Jean-Baptiste Curiat / Ville de Paris

Plan vélo, le REVe devient réalité

Inscrit dans le Plan vélo de la Ville, le réseau express vélo (REVe) permet des déplacements facilités grâce à l'aménagement de larges pistes protégées et à double sens. Rue de Rivoli et rue Saint-Antoine (4^e), la piste bidirectionnelle va s'étendre jusqu'à la place de la Concorde (1^{er}) d'ici la fin septembre. Vous pourrez aussi pédaler, dès la fin de l'été, de la porte d'Aubervilliers (19^e) jusqu'à la rue de Rivoli, en passant par le boulevard de Strasbourg (10^e), tout comme rive gauche, sur l'axe reliant le pont Mirabeau (15^e) à Ivry. Autre innovation : Paris expérimente des abris vélos sécurisés. Une soixantaine devrait voir le jour d'ici la fin de l'année dans toute la capitale.

+ d'infos : Paris.fr/velo

« Les Charlotte Hornets sont fiers de pouvoir participer au premier match de saison régulière de l'histoire organisé à Paris. »

MICHAEL JORDAN,
PROPRIÉTAIRE DES CHARLOTTE HORNETS,
À PROPOS DU MATCH DE BASKET DE NBA À
L'ACCORHOTELS ARENA DE PARIS EN
JANVIER 2020 CONTRE LES MILWAUKEE
BUCKS.



La circulation des véhicules Crit'Air 4 restreinte

Pour améliorer la qualité de l'air, à compter du 1^{er} juillet, les deux-roues, les véhicules et utilitaires légers portant la vignette Crit'Air 4 ne pourront plus circuler à Paris entre 8 h et 20 h, du lundi au vendredi. Les poids lourds et autocars Crit'Air 4 ne seront plus autorisés à rouler à ces mêmes horaires en semaine. À cette date, les véhicules Crit'Air 5 seront interdits sur le périphérique et les bois de Vincennes et de Boulogne. Cette décision a été prise en accord avec la Métropole du Grand Paris, elle-même en passe d'interdire les Crit'Air 5 sur son territoire.

+ d'infos : Paris.fr



Un lieu pour s'engager contre l'exclusion

La Fabrique de la Solidarité a ouvert dans le 12^e arrondissement. Le lieu est une porte d'entrée vers la solidarité pour les Parisiennes et les Parisiens qui souhaitent s'engager ou changer de regard sur les personnes sans-abri. Des formations y sont organisées avec des partenaires institutionnels et associatifs, mais aussi des débats thématiques et des expositions. Un incubateur social permettra de développer des projets citoyens pour les sans-abri. Il est aussi possible de profiter de la tranquillité du café solidaire.

98, quai de la Rapée (12^e)
Tél. : 01 55 78 23 63/64

Emilie Chaux / Ville de Paris



Le numérique au service du social

Peps est un outil numérique pour tout Parisien qui souhaite accéder au catalogue des offres sociales de la Ville de Paris. Il est possible de s'inscrire à des formations, de consulter des offres d'emploi et de participer à des activités culturelles. En outre, Peps permet de stocker et de transmettre vos documents si vous êtes suivi par un référent social de la Ville.

+ d'infos : [Peps.paris.fr](https://peps.paris.fr)



BiodiversiTerre

BiodiversiTerre, ou l'agora verte

La troisième édition de BiodiversiTerre se déroule du 21 au 24 juin, place de la République, autour d'une réflexion : la réconciliation de l'économie et de l'écologie. Sous la houlette de l'artiste Gad Weil, BiodiversiTerre offre aux acteurs de notre société une tribune paysagère, jubilatoire, pédagogique et civique. L'objectif : réfléchir à des alternatives et participer au dynamisme de la transition écologique aux côtés des filières agricole et d'élevage, de groupes industriels, de start-up, d'ONG et de collectifs d'initiatives citoyennes. BiodiversiTerre, ce sont trois jours de découvertes, d'animations, de conférences et de débats, mais aussi de performances musicales le 21 juin et de partage le 24 juin avec les feux de la Saint-Jean, à l'occasion desquels 100 000 fleurs seront distribuées.

+ d'infos : www.biodiversiterre.com

1000



défibrillateurs

sont disponibles dans l'espace public parisien. C'était l'un des objectifs majeurs de « Paris qui sauve », plan qui vise à apprendre au plus grand nombre les gestes de premiers secours.



Emmaüs, 70 ans de solidarité

Emmaüs célèbre ses 70 ans le 23 juin au parc des expositions de la porte de Versailles. Pour l'occasion, l'association créée par l'abbé Pierre propose 120 stands d'objets venus de toute la France sur 20 000 m². Les bénéfices de cette grande vente d'anniversaire seront reversés à Emmaüs International pour financer des projets de solidarité. De 9 h 30 à 18 h 30, hall 3.

+ d'infos : www.paris-expoportedeversailles.com

Guillaume Bontemps / Ville de Paris



14 Juillet, fête de la Fédération

On l'oublie souvent, mais la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, est l'un des événements clés de la Révolution française. Avec la prise de la Bastille un an plus tôt, c'est elle que l'on célèbre le 14 Juillet, jour de fête nationale. Le feu d'artifice, tiré à 23 heures juste après le traditionnel concert de musique classique et lyrique donné sur le Champ-de-Mars (21h), rendront hommage cette année à ce moment d'histoire, symbole d'union nationale.

+ d'infos : [Paris.fr](https://paris.fr)



Escif et EnlloySabor Studio

Ils embellissent Paris

À partir du 15 juin, ouvrez l'œil lors de vos déambulations urbaines. Les 21 lauréats d'Embellir Paris installeront leurs œuvres artistiques et ludiques sur 20 emplacements parisiens tout au long de l'été. « Le bassin » de Tristan Baraduc en surprendra plus d'un avec ses jeux de perspective, rue de la Coquillière (1^{er}). La place Simone-Veil (8^e) sera ornée de la « Précieuse Brillance » de Nathalie Junod Ponsard, hommage lumineux à la femme politique décédée en 2017. Enfin, une petite fille au parapluie arc-en-ciel, conçue par Julien Malland, veillera du haut de son immeuble sur le boulevard Vincent-Auriol (13^e). À vous de jouer pour les 17 autres sites!

+ d'infos : www.embellir.paris



Greg Gorman

Cent ans de cinéma arc-en-ciel

Il y a cent ans, le premier film sur l'homosexualité, *Anders als die Andern*, était projeté à Berlin. Immédiatement censuré, le film voit toutes ses copies détruites. Toutes, sauf une, retrouvée en Ukraine dans les années 1970. L'exposition « Champs d'amour, 100 ans de cinéma arc-en-ciel » revient sur les nombreuses censures et les succès, à l'image de *La Vie d'Adèle* (2013), *I am Divine* (2013, voir photo) ou *Moonlight* (2017), qui ont marqué l'histoire du 7^e art. Une centaine de films, des affiches et des archives inédites sont réunis dans une exposition en accès libre du 25 juin au 28 septembre à l'Hôtel de Ville. Un bon moyen de clore la Quinzaine des Fiertés qui animera la ville du 14 au 30 juin.

+ d'infos : [Paris.fr](https://paris.fr)

Nation à l'assaut de l'asphalte

Elle fait partie des sept places parisiennes à être entièrement réinventées, avec celles du Panthéon, de la Bastille, de la Madeleine, d'Italie, des Fêtes de Gambetta. Les travaux de la place de la Nation, d'une superficie de 5 hectares, s'achèvent cet été. Au programme de ces aménagements, l'installation d'une grande pelouse à l'anglaise sur l'ensemble du square central, plusieurs contre-allées rendues aux piétons et de nombreux espaces végétalisés. La place de la Nation devient ainsi un espace vert traversé par une route pour offrir aux piétons et aux usagers des mobilités douces un espace de circulation apaisé.

+ d'infos : Paris.fr/vosplaces



DVD-SACP / Le Tournein Y.

Inaugurations en série sur la petite ceinture

De fil en aiguille, la petite ceinture, ancienne voie ferroviaire de 32 km devenue écrin de biodiversité dans la ville, voit plusieurs de ses tronçons réhabilités, à l'image de celui du 20^e (photo ci-contre). Cet été, quatre d'entre eux vont être inaugurés : les tronçons de Pereire dans le 17^e (713 m), de Charenton-Saint-Mandé dans le 12^e (1 670 m), de Didot-Général-Leclerc dans le 14^e (746 m) et de Porte-d'Auteuil boulevard Montmorency dans le 16^e (230 m). Le 31 août prochain, une grande fête inaugurale sera organisée sur l'ensemble des espaces ouverts au public et à proximité. À l'horizon 2020, 10 km de la petite ceinture auront été aménagés.

+ d'infos : Paris.fr/petiteceinture



Emilie Chaix / Ville de Paris

Premier centre de santé sexuelle à l'Hôtel-Dieu

Dans le cadre de la stratégie nationale de santé sexuelle, la Ville de Paris et l'Assistance publique – hôpitaux de Paris (AP-HP) ont ouvert un nouveau centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD) à l'Hôtel-Dieu (4^e), le 7 janvier 2019. Ce centre propose sans rendez-vous des consultations de dépistage et de traitement de toutes les infections sexuellement transmissibles (IST). Il propose également un service de conseils et de soutien en cas de difficultés sexuelles ou encore un dépistage des violences. Gratuit et ouvert à tous.

+ d'infos : Paris.fr



Emilie Chaix / Ville de Paris

700
c'est le nombre
d'apprenti-e-s
recruté-e-s

par la Ville de Paris en 2018. Ces contrats ont été signés dans des secteurs d'activité variés, la Ville comprenant plus de 300 métiers différents. La petite enfance reste le secteur le plus représenté (37 %).

L'agenda sportif de votre été

Des compétitions internationales aux Journées olympiques, des stages gratuits aux espaces aquatiques, les amoureux de sport seront comme des poissons dans l'eau cet été à Paris.



Jérôme Domine

Des vœux pour les Bleues

La coupe du monde féminine de la FIFA France 2019, organisée du 7 juin au 7 juillet, est aussi une grande fête populaire célébrée par les Parisiennes et les Parisiens. Autour de la compétition, plusieurs animations ont lieu, notamment dans la fan zone installée au sein du jardin des Halles (1^{er}) récemment inauguré. Au programme, entre autres, du foot-yoga, du foot-fauteuil et bien entendu, les retransmissions sur grand écran.

+ d'infos : Paris.fr

Nouvelle baignade gratuite et surveillée

Le centre Léo-Lagrange (12^e) est le dernier venu parmi les établissements sportifs à se transformer en « aquazones » festives durant l'été. À l'image des baignades gratuites et surveillées du bassin de la Villette (19^e) et des centres sportifs Élisabeth (14^e) et Louis-Lumière (20^e), Léo-Lagrange ouvrira un espace de

baignade tous les jours en juillet et en août. Enfants et adultes pourront y profiter de plusieurs animations telles que l'aquagym ou l'aqua zumba.

+ d'infos : Paris.fr/paris+sportive

Un passe sport pour les vacances

L'été à Paris, c'est sport à petit prix pour les 7-17 ans. Durant les mois de juillet et août, votre enfant peut bénéficier de stages sportifs proposés par le dispositif

municipal Paris Sport Vacances. Un très large choix (basket-ball, rugby, football, cirque, escalade...) est proposé aux jeunes qui sont encadrés par des éducateurs sportifs diplômés.

Inscription début juin sur Paris.fr

La crème de l'athlétisme à Charléty

L'édition du Meeting de Paris 2019 d'athlétisme a lieu samedi 24 août à partir de 18h au stade Charléty (13^e). Les meilleurs athlètes tenteront de remporter cette prestigieuse épreuve de la Ligue de diamant, qui en compte 14. Tout aussi haut, tout aussi fort, l'Handisport Open Paris rassemblera plus de 400 des meilleurs athlètes internationaux les 29 et 30 août, toujours à Charléty.

+ d'infos : www.meetingdeparis.fr

L'olympisme célébré

Avant la célébration officielle de la Journée olympique le dimanche 23 juin dans le centre de Paris, les jeunes Parisiens pourront s'essayer aux sports olympiques et paralympiques lors de la Journée olympique des arrondissements, le 19 juin. Samedi 22 juin, cinq places de l'est parisien deviendront un espace sportif ouvert à tous pour découvrir, s'initier et pratiquer de façon ludique les sports olympiques et paralympiques.

+ d'infos : Quefaire.paris.fr



Philippe Millereau / KVSF



Henri Carat / Ville de Paris

Encadrement des loyers, le retour attendu

Le dispositif d'encadrement des loyers, annulé en 2017, revient dans la capitale dès cet été. Premiers gagnants : les Parisiens et leur pouvoir d'achat.

C'était une demande forte des Parisiens, inquiets de voir les prix des loyers augmenter dans la capitale. Annulé par le tribunal administratif en novembre 2017, l'encadrement des loyers va faire son grand retour à Paris. Le Conseil de Paris a voté le 11 décembre dernier sa remise en place, rendue possible par la loi ELAN. Ce dispositif va être expérimenté pendant cinq ans sur le territoire parisien, comme le prévoit la loi.

Mixité sociale

Depuis sa suspension, une enquête publiée en juillet 2018 par l'association Consommation, Logement, Cadre de vie (CLCV), a établi que 52 % des annonces de locations immobilières présentaient un montant de loyer non conforme au dispositif, un chiffre en augmentation. L'encadrement des loyers sera effectif dès le début de l'été, après publication d'un arrêté préfectoral. Cette mesure complète les poli-

tiques volontaristes menées par la Ville de Paris pour favoriser la mixité sociale et faire respecter les droits des locataires. Concrètement, trois loyers de référence au mètre carré hors charges (un loyer minoré, un médian et un majoré) seront définis par secteur, Paris étant découpé en 14 zones. Le loyer de référence sera fixé par le préfet de Paris en fonction de plusieurs critères, comme la localisation, le nombre de pièces, s'il s'agit d'un meublé ou encore l'époque de construction. Le prix du loyer au mètre carré devra se situer dans la fourchette définie par l'arrêté.

Carte interactive en ligne

En cas de non-respect du plafond, le préfet pourra mettre en demeure le propriétaire de justifier le dépassement ou de proposer un loyer conforme à la loi, sous peine de sanctions. La loi prévoit des amendes jusqu'à 5 000 euros pour une personne physique et 15 000 euros pour une personne morale. Les modalités de mise en œuvre de ces sanctions

par le préfet seront détaillées dans un prochain décret du Conseil d'État. Pour faciliter l'accès aux droits des locataires et accompagner les propriétaires, vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Paris.fr. Une carte interactive permet en outre aux locataires comme aux propriétaires de vérifier si le loyer proposé est conforme à la loi. ●

SUBVENTIONS

Un « chèque à l'audit énergétique »

La Ville de Paris poursuit son accompagnement des copropriétés vers la rénovation énergétique. Depuis le 3 avril 2019, elle leur propose en effet une subvention exceptionnelle de 5 000 euros pour réaliser un audit global.

+ d'infos : Paris.fr

Le médiateur de la Ville de Paris Au service de tous

Un litige avec l'administration parisienne ?
Pensez à saisir le service de la médiation !

LA MÉDIATION OFFRE UNE VOIE DE RECOURS AMIABLE,
simple et gratuite en cas de litige avec l'administration municipale ou un service public parisien.

IL SUFFIT À QUICONQUE D'ÉCRIRE
au médiateur de la Ville de Paris ou de prendre rendez-vous avec l'un de ses représentants présents dans chaque arrondissement pour exprimer les difficultés qu'il rencontre et formuler sa réclamation.

TOUS LES USAGERS DES SERVICES PUBLICS PARISIENS,
sans exclusion, ni condition particulière, sont légitimes à déposer un recours auprès du médiateur de la Ville de Paris, qu'ils soient habitants, travailleurs, touristes, artisans, commerçants ou même associations.

LE MÉDIATEUR DE LA VILLE DE PARIS, DONT LE STATUT GARANTIT L'INDÉPENDANCE ET LA NEUTRALITÉ,
est compétent pour tout litige impliquant l'administration parisienne, y compris les services concédés à des organismes extérieurs, et plus généralement pour toute activité financée ou subventionnée par la municipalité.



Contactez
le médiateur
mediation.paris.fr

AU TERME DE L'INSTRUCTION CONTRADICTOIRE DE CHAQUE RECOURS,
le médiateur propose une solution pour clore le litige dans le respect du droit et en équité à l'égard de la situation personnelle du requérant.

16
La propreté, ils ne s'en lavent pas les mains

18
Du nouveau dans les parcs et jardins

19
La rue est (aussi) aux femmes!

20
Trottinettes électriques, la bonne attitude

23
Trois questions à Sonia Lavadinho, spécialiste des questions de mobilité

GRAND ANGLE

L'espace public, ce bien qui nous unit

De la régulation des nouveaux modes de circulation à la politique de lutte contre le harcèlement de rue, en passant par les dispositifs innovants de propreté, Paris s'active pour garantir un espace public apaisé et respecté.

Avec 10 539 hectares de superficie, Paris, capitale la plus dense d'Europe, n'atteint que la 113^e place des communes métropolitaines les plus étendues en France. Une fois déduit le bâti et les espaces verts, il ne reste ainsi que 2 800 hectares aux 2,1 millions d'habitants pour se déplacer.

Entre la circulation automobile, les transports en commun, les modes de circulation doux et les piétons, l'espace public mérite tous nos soins. D'autant plus que l'essor des nouveaux moyens de déplacement plus propres, comme les trottinettes et les vélos, a rebattu les cartes de son partage.

Pour favoriser la cohabitation, des mesures concrètes ont été prises, notamment pour réserver l'usage des trottoirs aux piétons. Les deux-roues y sont donc bannis. De même, 2 500 places de stationnement doivent être disponibles d'ici la fin de l'année pour ces engins. La dizaine d'opérateurs de free floating (en libre-service et sans station) de trottinettes devra aussi s'acquitter d'une redevance pour participer à l'aménagement de l'espace public.

81%

des Françaises sont confrontées à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun au cours de leur vie, selon un sondage Ifop.

Du harcèlement de rue à la propreté

Pour que cette zone urbaine soit un lieu de bien-être, de bien-vivre ensemble et de liberté pour tous, Paris poursuit sa lutte, notamment contre le harcèlement de rue et pour l'égalité femmes-hommes. Au cours de leur vie, 81 % des Françaises auront été confrontées à au moins une forme d'atteinte ou d'agression sexuelle dans la rue ou les transports en commun (sondage Ifop avril 2018). Associations, avocats et urbanistes se joignent à ce combat pour dénoncer le harcèlement de rue, faire baisser le sentiment d'impunité et susciter l'entraide des témoins.

Un espace public apaisé, respecté par tous, s'évalue aussi par sa propreté et les soins qui lui sont accordés. La Ville multiplie les dispositifs de nettoyage, toujours plus réactifs et plus connectés comme « Urgence Propreté ». Elle compte également sur la vigilance de ses citoyens, qui, via l'application web DansMaRue, transmettent aux équipes sur le terrain les malpropretés et les incivilités constatées. Parce que c'est aussi aux usagers de l'espace public de se demander ce qu'ils peuvent faire pour le préserver.



Josué Joubert et Didier Loïal, deux agents du dispositif Urgence Propreté.

La propreté, ils ne s'en lavent pas les mains

Équipes mobiles Urgence Propreté, poubelles anti-rats, rues sans mégots, stations Trilib'. Plusieurs dispositifs sont expérimentés ou déjà mis en place pour que l'espace public soit mieux préservé.

« Vous avez bien chargé le téléphone et la tablette? » demande Sébastien Loison, chef du pôle fonctionnement du 11^e de la Direction de la propreté et de l'eau (DPE), à Josué Joubert et Didier Loïal, éboueurs. « Oui, oui, tout est bon! », assurent les deux agents du dispositif Urgence Propreté, prêts à débiter leur tournée de 12 h 30 à 20 h 15. À bord d'un véhicule vert de 1,5 m³, ils se rendent sur les lieux des impropres signalés via l'application mobile ou le site DansMaRue, sans oublier le standard 3975, les mairies d'arrondissements ou même les réseaux sociaux.

Lancées en juin 2018, les brigades d'Urgence Propreté interviennent en complément des tournées de ramassage des déchets et du

nettoyage de fond effectués le matin. En février, le dispositif a été déployé dans toutes les divisions et 84 agents ont été recrutés.

Des équipes polyvalentes

Plus mobiles, réactives et polyvalentes, ces équipes sont aussi très connectées, les binômes sur le terrain rendant compte de leur action via le smartphone et la tablette (voir photo page suivante). Une fois l'espace nettoyé, ils le prennent en photo, qu'ils envoient automatiquement au riverain à l'origine de la demande. Avec leur engin électrique et silencieux, Josué et Didier atteignent leur première escale au passage Bullourde, dans

le 11^e arrondissement. À l'aide d'un nettoyeur haute pression et de leurs pinces, ils débarrassent les débris au sol puis pulvérisent de l'eau additionnée d'un surodorant pour masquer les mauvaises odeurs, notamment celles provoquées par les épanchements d'urine.

Près de 350 tonnes de mégots sont ramassés chaque année dans la capitale.

« Aucune journée de travail ne ressemble à une autre », remarque Didier, fier comme son collègue d'appartenir au dispositif Urgence Propreté. Les deux agents poursuivront leur après-midi de tra-

vail avec, entre autres, le retrait d'encombrants sur la voie publique, le nettoyage de corbeilles débordantes, de salissures et de déjections canines.

GRAND ANGLE



Jean-Baptiste Gurlia / Ville de Paris

Trois mille poubelles anti-rats, soit 10 % du parc, vont être installées.

88 030
encombrants ont été ramassés en un mois, dont 80 % sur rendez-vous.

Mille stations de tri de déchets Trilib vont être déployées à partir de fin 2019 dans toute la ville.

Lutter contre les rats

Urgence Propreté s'intègre dans une série de mesures pour rendre Paris plus propre. Parmi elles, le remplacement du parc par 3 000 corbeilles anti-rats, soit 10 % de toutes les poubelles. Testées depuis l'automne dernier sur le parvis de Notre-Dame (4^e), elles ont un col plus large, ce qui rend leur saturation moins rapide. Elles disposent de fermetures latérales, rendant le sac inaccessible aux rongeurs. Elles sont par ailleurs équipées d'un cendrier pour inciter les fumeurs à y jeter leurs mégots.

Dix-huit rues sans mégots

Près de 350 tonnes de mégots sont ramassés chaque année dans la capitale. Pour en finir avec ce fléau, dix-huit rues sans mégots ont été créées. Parmi elles, les rues de la Butte-aux-Cailles (13^e), des Archives (4^e), du Poteau (18^e) et celle de la Folie-Méricourt (11^e) tentent l'expérience depuis le 18 mai. Des dispositifs de dissuasion,



Emilie Chaix / Ville de Paris

des distributions de cendriers de poche et des actions de prévention du tabagisme sont mis en place.

Des poubelles compactantes

Un espace public propre, les Parisiens y tiennent, comme en témoigne le succès du projet #VillePlusPropre au budget parti-

cipatif de 2017. De nombreuses innovations ont vu le jour dans ce cadre, à l'image des poubelles compactantes. Ces équipements fonctionnent à l'énergie solaire et ont une contenance cinq fois plus grande grâce au compacteur interne. Après le test d'une quarantaine de ces poubelles en 2018, 160 vont être installées d'ici la fin 2019 dans les secteurs les plus fréquentés.

1 000 stations Trilib'

La propreté en actions, c'est aussi savoir transformer et réutiliser les déchets. Pour développer le recyclage en ville, mille stations de tri de déchets Trilib' vont être déployées à partir de fin 2019. Déjà testées dans les 2^e, 13^e, 18^e et 19^e arrondissements ces nouveaux bacs accessibles 24h/24 permettent de collecter plus et mieux, notamment le verre, les emballages en plastique et en métal, les papiers et les cartons. La Ville se donne ainsi les moyens pour inciter les Parisiens à prendre soin de l'espace public, afin de profiter ensemble de notre bien commun. ●



Emilie Chaix / Ville de Paris



Parc de Clichy-Batignolles – Martin-Luther-King (17°).

Du nouveau dans les parcs et jardins

La Ville de Paris s'est dotée d'un nouveau règlement pour les parcs et jardins. Pique-nique, animaux de compagnie, bronzage, etc. Voici quelques règles simples à retenir pour passer un été décontracté.

1 Peut-on pique-niquer sur les pelouses?

Afin de les laisser se reposer, les pelouses sont interdites d'accès du 15 octobre au 15 avril. Pas de contre-indication pour y pique-niquer le reste de l'année, en prenant soin de ne rien laisser sur place. À savoir, les pique-niques de plus de 50 personnes sont soumis à autorisation (demande à evenements@paris.fr). Les espaces verts étant fragiles et très fréquentés en été, le tri est mis en place dans la plupart d'entre eux : ordures ménagères (container vert), multi-matériaux (jaune) et verre (blanc) y sont collectés.

2 Mon chien peut-il gambader librement?

Oui, mais seulement dans les bois de Boulogne et de Vincennes ! Dans les autres espaces verts signalés comme autorisés, votre compagnon à quatre pattes devra rester en laisse pour

respecter les autres usagers, et sur les allées pour préserver les espaces végétalisés. Les chiens considérés comme dangereux (première et seconde catégories) restent interdits dans tous les espaces verts.

3 Au parc comme à la plage?

Difficile de résister à une séance de bronzage au cœur de l'été, quand le mercure ne cesse de monter. Désormais, Parisiennes et Parisiens qui souhaitent se détendre tout en peaufinant leur bronzage sont les bienvenus sur les pelouses en maillot de bain – et sur les pelouses uniquement. Mais attention à ne pas trop se découvrir : topless et string sont interdits, pour une bonne cohabitation entre les usagers !

4 Puis-je m'en griller une?

La cigarette nuit à la santé, et plus encore à celle des enfants. Il est donc interdit de fumer dans les aires

de jeux et à proximité des plus jeunes. Pour raisons de santé publique, la Ville de Paris a lancé une expérimentation dans six parcs parisiens pendant quatre mois en 2018. Le bilan de cette opération, en cours de réalisation, pourrait amener la Ville à l'élargir à de nouveaux parcs dans les différents arrondissements parisiens.

5 La règle des 3

Cueillettes de végétaux, chiens en liberté, mégots et autres déchets, accès à des zones laissées au repos, volumes sonores non maîtrisés, jeux de ballon sur les pelouses... Autant d'incivilités qui fragilisent nos espaces communs et le vivre-ensemble. Pour profiter au mieux des espaces verts, trois règles essentielles sont à observer : la bienveillance, la courtoisie et le respect (des règles établies, des espaces publics, des autres usagers, etc.). ●

+ d'infos : Paris.fr/jardins

La rue est (aussi) aux femmes!

Comment rendre l'espace public plus incluant, sécurisé et équitable pour tous et toutes ? Trois expertes nous répondent.



« Associer anthropologie urbaine et urbanisme. »



« Une application pour témoigner, alerter, soutenir. »



« Inciter les femmes à investir les rues. »

Chris Blache, cofondatrice de la plateforme Genre et Ville

« En 2012, Pascale Lapalud et moi avons créé Genre et Ville qui associe anthropologie urbaine et urbanisme.

Nous observons les usages dans l'espace public, nous collectons autant d'informations que possible, puis nous les analysons avant de proposer des solutions. Cela nécessite de croiser l'histoire, l'architecture, l'urbanisme et le rôle des institutions. Nous sommes presque devenues une sorte de data center !

Ces savoirs collectés nous ont amenées à travailler sur la place du Panthéon. C'est désormais une jolie preuve qu'il est possible de rendre un lieu incluant, qui permet une diversité d'usages grâce au mobilier urbain. On doit pouvoir s'asseoir, jouer, manger et même s'allonger, que l'on soit seul-e ou à plusieurs. Chacune et chacun doit pouvoir se sentir légitime dans l'espace public. »

www.genre-et-ville.org

Lucile Dupuy, responsable du développement de Handsaway

« Handsaway est une application créée en 2016 qui permet aux victimes ou témoins d'agressions sexistes et sexuelles d'alerter les personnes à proximité. Elles peuvent ensuite témoigner auprès de la communauté d'Handsaway pour recevoir conseils et soutien. Grâce à la géolocalisation, nous collectons des données précises sur les agressions reportées.

D'après les chiffres remontés par nos 40 000 utilisatrices et utilisateurs (30 % d'hommes), les agressions sont verbales (70 %) plutôt que physiques (30 %), et elles se produisent dans la rue, à hauteur de 70 %, contre 30 % dans les transports. Nous aimerions mettre en place des groupes de parole pour les victimes, créer une cartographie qui recenserait tous les lieux accueillant les victimes d'agression et renforcer le lien entre les associations d'aide aux victimes et celles qui en ont besoin. »

www.handsaway.fr

Dominique Poggi, fondatrice du collectif À Places Égales

« Le collectif organise des marches exploratoires dans les quartiers. Nous constituons des groupes de femmes avec qui nous explorons leur environnement. Puis nous les invitons à porter un regard critique sur cet espace et à se le réapproprier. Nous partons du principe fondamental que tout le monde a le droit de circuler librement et en sécurité dans les rues, de jour comme de nuit, mais aussi de profiter des aménagements publics et de participer à leur élaboration.

Vient ensuite le temps de la restitution : les femmes partagent leurs résultats avec les élus et proposent des solutions concrètes pour rendre l'utilisation de l'espace public plus équitable. Nous incitons les femmes à investir les rues afin de créer une spirale vertueuse qui permet à chacune et chacun de se sentir à l'aise et légitime. »

www.aplacesegales.wordpress.com



Les usagers des trottinettes sont désormais priés de circuler sur les pistes cyclables, sous peine d'une verbalisation.

François Grunberg / Ville de Paris

Trottinettes électriques, la bonne attitude

Avec l'essor des nouveaux modes de déplacement, les comportements doivent s'adapter afin que chaque usager puisse se sentir en sécurité dans l'espace public.

Cela ne vous aura sans doute pas échappé, les nouvelles mobilités, notamment les trottinettes électriques, foisonnent dans la capitale. Si l'on ne peut que s'en réjouir, ces nouveaux usages de l'espace public doivent être régulés pour ne pas nuire au bien-vivre ensemble. Les règles de déplacement sont en fait simples et pourraient se résumer à deux principes : les piétons sont prioritaires, dans tous les cas, et les trottoirs leur sont réservés. Seule dérogation : les enfants de moins de 8 ans, qui peuvent y circuler à condition de rouler au pas et prudemment.

Une verbalisation actée

Face au succès des trottinettes en free floating (en libre-service et sans station), dont on estime le nombre à 15 000

actuellement, nombre de piétons sont désorientés lorsqu'ils en croisent une sur le trottoir et risquent l'impact, tant ces engins peuvent être rapides (environ 25 km/h). Sans oublier les personnes non-voyantes ou malvoyantes, pour qui l'arrivée de ces appareils souvent stationnés de manière anarchique est un nouvel écueil à éviter...

La Ville a donc pris début avril des mesures concrètes afin de sécuriser et apaiser un espace public en pleine métamorphose. Il s'agit en tout premier lieu de protéger les piétons. Désormais, les utilisateurs de trottinettes électriques empruntant les trottoirs s'exposent, comme tous les deux-roues, et a fortiori comme tout véhicule motorisé, à un procès-verbal. De même, tout stationnement de trottinettes qui gêne la circulation de piétons est verbalisable et

la Ville procédera à des opérations de mises en fourrière des appareils.

Une charte de bonne conduite

Le volet répression n'est pas la seule de ces mesures. Parallèlement, le quotidien des « trottineurs » et des piétons sera facilité par la création de zones spécifiques de stationnement pour trottinettes. Près de 2 500 places doivent ainsi être disponibles d'ici la fin de l'année.

Le développement de ces places s'avère d'autant plus indispensable qu'un panel de loueurs de trottinettes est en train de se positionner sur ce marché florissant. Afin qu'ils participent eux aussi au remodelage de l'espace public, ces nouveaux acteurs économiques ont signé en mai une charte de bonne conduite avec la municipalité, héritée de celle établie avec les loueurs de voitures et vélos.

Une redevance à payer

De la même façon, la Ville a décidé l'instauration d'une redevance de 50 à 65 euros par appareil dont doivent s'acquitter la dizaine d'opérateurs de trottinettes en libre-service. Cette contribution permettra non seulement de financer des aménagements pour mieux accueillir ces nouvelles mobilités, mais aussi de mieux réguler une flotte en constante augmentation. En clair, un système gagnant-gagnant. ●

“La diversité des usages génère le respect mutuel”

Sonia Lavadinho, géographe, spécialiste des questions de mobilité et des transformations urbaines, accompagne les villes comme Paris, Buenos Aires ou Montréal.

Comment relevez le défi de la mobilité et du partage de l'espace public alors que Paris est la ville la plus dense d'Europe ?

Dense ou pas, les enjeux du partage de l'espace sont toujours présents. La vraie question est de savoir quelle attitude on adopte. Soit on a une approche notariale, dans laquelle vous dites que vous allez partager en parts plus ou moins égales le gâteau, soit on accepte le principe d'autonomie et on laisse les individus se débrouiller et se partager le gâteau qui leur est offert.

Les villes ont généralement une façon notariale de distribuer l'espace, mais qui n'est pas liée à l'usage réel.

Exemple : la part modale de la voiture à Paris est d'environ 17 %, mais on voit bien qu'elle occupe beaucoup plus de place.

Les piétons et les cyclistes ont l'impression de devoir se partager les miettes du gâteau. C'était un problème avant, et cela va l'être de plus en plus avec l'arrivée de nouveaux modes de déplacements, trottinettes, gyropodes, bientôt robots de livraison, mamies à exosquelettes ! On ne peut pas continuer dans cette logique de partage. Nous n'avons pas assez de « bande passante ».

Quelles solutions préconisez-vous ?

Il faut remettre à plat la question du gâteau. De combien de mètres carrés dispose-t-on ? Combien de kilomètres de réseaux a-t-on ? On ne peut pas avoir de respect quand on n'a pas assez d'espace. Ce n'est pas une question morale. C'est

simplement inévitable.

Il faut être généreux dans l'espace et faire confiance aux gens dans leur capacité à gérer celui-ci. Or aujourd'hui, on essaie de caser dans une même rue, un même trottoir, des

différentiels de vitesse qui sont trop élevés pour une bonne cohabitation, des marcheurs aux cyclistes, en passant par les joggeurs. Sans parler des immobiles.

Peut-on parler de bouleversement majeur de l'espace public ?

Oui, il y a depuis quelques années une reconquête de l'espace extérieur. On

« On ne peut pas avoir de respect quand on n'a pas assez d'espace. C'est inévitable. »



Émilie Chaix / Ville de Paris

mange dehors, on regarde des matchs de foot dehors, on court dans la rue, etc. Les usages se sont multipliés, le midi, après le travail, le week-end avec ses enfants. Il y a une appétence plus grande dont découlent des enjeux de propreté.

À Berne [capitale de la Suisse, ndlr], la municipalité a mis en place une troisième tournée de ramassage des poubelles dans le centre historique. Non pas que les gens étaient sales, mais les poubelles débordaient. La question n'est donc pas celle du respect, mais bien de l'entretien de la ville par rapport à son usage. Le taux de remplissage des poubelles est à ce titre un très bon indicateur du succès d'un espace.

In fine, n'est-ce pas le but d'une ville d'offrir le plus d'espace et de temps heureux à ses citoyens ? Et surtout de maintenir de la diversité, de ne pas réserver tel endroit à telle pratique ? Les problèmes naissent quand des lieux ne sont utilisés que par certains groupes. Les endroits laissés libres sont souvent ceux où cela se passe le mieux entre les gens. La diversité des usages génère le respect mutuel. ●

Haro sur les

incivilités du quotidien

La lutte contre les incivilités s'est accentuée ces dernières années. Panorama des infractions récurrentes en matière de propreté, de tranquillité publique et de sécurisation des déplacements.

135 €
Utilisation du téléphone ou port des écouteurs à vélo

35 €
Stationnement gênant sur un trottoir

135 €
Circulation en trottinette électrique sur les trottoirs

68 €
Nuisances sonores, bruits de comportement

68 €
Jet de déchet sur la voie publique

135 €
Stationnement très gênant

68 €
Abandon d'ordures et d'encombrants dans la rue

68 €
Déjections canines

68 €
Jet de mégot sur la voie publique

68 €
Épanchement d'urine

Signaler les infractions au 3975
À partir du 1^{er} juillet, le centre d'appels de la Ville de Paris s'ouvre à une nouvelle fonctionnalité. Chacun pourra désormais contacter le 3975 en cas de problèmes dans son quartier, pour signaler des dépôts sauvages, des nuisances sonores...

22 — À PARIS ÉTÉ 2019

23 — À PARIS ÉTÉ 2019

À partir du 1^{er} juillet, le centre d'appels de la Ville de Paris s'ouvre à une nouvelle fonctionnalité. Chacun pourra désormais contacter le 3975 en cas de problèmes dans son quartier, pour signaler des dépôts sauvages, des nuisances sonores...

De nouvelles serres pour le jardin d'Auteuil

Inaugurées au printemps et ouvertes au public dès le 21 juin, les nouvelles serres contemporaines d'Auteuil (16^e) encerclent le tout nouveau court de tennis de Roland-Garros. Elles abritent quelque 1 000 plantes tropicales, dont plusieurs menacées, en provenance de quatre continents.



L'orchidée *Neomoorea wallisii*



Des « aires d'activités humaines », ateliers didactiques et ludiques, jalonnent le parcours.

Le jardin des serres d'Auteuil, l'une des quatre entités du Jardin botanique de la Ville de Paris, a fêté l'arrivée du printemps en grande pompe cette année. Au programme, une double inauguration : celle des six nouvelles serres contemporaines, ouvertes au public dès le 21 juin, et celle du nouveau court de tennis Simonne-Mathieu de Roland-Garros, encerclé par les serres et doté de 5 000 places. Très moderne avec ses vastes parois vitrées, l'ensemble ne passe pas inaperçu au cœur de ce jardin de 6,5 hectares, qui abrite en tout un hectare de serres. Dans leur terreau, les six serres sont des refuges pour plus de 1 000 plantes et quelque 500

espèces en provenance de quatre continents, tous disposés en fonction de leur orientation : l'Amérique du Sud à l'ouest, l'Australie au nord, l'Asie à l'est et l'Afrique au sud.

Tour du monde en 80 plantes

Mais alors, pourquoi six serres ? « *Nous avons prévu une serre pour les plantes asiatiques menacées et une autre pour les plantes américaines menacées* », explique

« C'est l'habitat des espèces qu'il faut préserver avant tout. »

François Crueize, responsable du service d'exploitation du jardin des serres d'Auteuil et chef d'une équipe de 25 jardiniers. « *C'est notre message : protéger une espèce n'a pas beaucoup de sens, c'est l'habitat qu'il faut préserver, car ce sont les écosystèmes qui sont avant tout en danger* », précise le jardinier.

Balades bucoliques, didactiques ou ludiques, c'est au choix, et dans le sens que l'on veut. « *L'idée est de dire aux visiteurs : regardez toutes ces plantes, admirez-les, mais reconnaissez également leurs usages, leurs vertus, leurs particularités !* », détaille Régis Crisnaire, le conservateur des collections du Jardin botanique de Paris. D'où plusieurs panneaux pédagogiques qui permettent de « *faire le tour du monde en 80 plantes* » et « *des aires d'activités humaines* » installées en permanence sur le parcours, histoire de se familiariser avec les plantes tout en s'amusant. ●

—
3, avenue de la Porte-d'Auteuil (16^e).
Ouvert au public dès le 21 juin 2019.
Visite gratuite.

De 8 h à 16 h en semaine et de 9 h à 17 h les week-ends et jours fériés. Fermé pendant le tournoi de Roland-Garros.

Serre d'Amérique du Sud.



Vue scénographique des collections permanentes du musée.



Pierre Antoine



Pierre Antoine

Un nouveau musée pour la Libération et ses héros

Créé en 1994 au-dessus de la gare Montparnasse (15^e), le musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris – musée Jean Moulin déménage à Denfert-Rochereau (14^e). Il sera inauguré pour les 75 ans de la libération de Paris.

Vingt-cinq août 1944. Depuis la porte d'Orléans, la 2^e division blindée du général Leclerc rejoint son poste de commandement gare Montparnasse, en traversant la place Denfert-Rochereau. C'est sur cette même place que le futur musée de la Libération de Paris – musée du Général Leclerc – musée Jean Moulin ouvrira ses portes le 25 août 2019, pour les 75 ans de la libération de Paris. Installé à l'origine sur une dalle au-dessus de Montparnasse, le bâtiment souffrait d'un manque d'accessibilité.

Deux pavillons restaurés

Lancée en 2017, l'opération a consisté à restaurer deux pavillons patrimoniaux conçus en 1787 par l'architecte Claude-Nicolas Ledoux et à réhabiliter le bâtiment adjacent du XIX^e siècle. L'aménagement du musée est en cours. Coût des travaux : 20 millions d'euros, dont 13 financés par la Ville. Issus de deux fonds, un legs d'Antoinette Sasse, amie de Jean Moulin et une donation de la fondation du Maréchal Leclerc de Hauteclocque, le musée rassemble des milliers de documents, d'objets militaires, uni-

MÉMOIRES

La fête de la Libération

À l'occasion de cet anniversaire, la Ville propose un programme d'événements gratuits de juin à septembre. Expositions, évocation littéraire et musicale, projections et cérémonies, sans oublier une collecte participative d'objets et de photos de la Libération, sont prévus.

+ d'infos : Quefaire.paris.fr

formes, journaux et affiches ainsi que des témoignages audiovisuels inédits. Les collections permanentes évoquent la vie et le parcours de Jean Moulin et de Philippe de Hauteclocque, leur jeunesse, leurs réactions face à la défaite de 1940, l'Occupation, la résistance intérieure et la résistance militaire en Afrique, où le capitaine de Hauteclocque devenu général Leclerc a combattu, et enfin la libération de Paris, avec la participation des républicains espagnols de la Nueve.

Les secrets de Rol-Tanguy

Un lieu chargé d'histoire puisqu'il abrite également en son sous-sol le PC du colonel Rol-Tanguy, chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI). À vingt mètres sous terre, cet « abri de défense passive » sera ouvert pour la première fois au public. Les chemins de câbles, la porte blindée et étanche pour protéger des gaz toxiques, le cyclopédaleur pour filtrer l'air en cas de bombardement... tout est d'époque.

« Le colonel Rol-Tanguy rassemble tout son état-major dans cet abri, indique Sylvie Zaidman, directrice du musée. Sa femme, Cécile Tanguy, assure le secrétariat à côté du bureau du colonel. L'opératrice passait des appels grâce au standard téléphonique. » Ce sous-sol livre un témoignage inédit des journées cruciales qui ont précédé la libération de Paris, qu'un dispositif de médiation innovant permettra de visiter en réalité augmentée. ●

+ d'infos : www.museesleclercmoulin.paris.fr ; 4, avenue du Colonel-Henri-Rol-Tanguy. Du mardi au dimanche, de 10h-18h. Entrée gratuite.

EN BREF

KIOSQUES EN FÊTE !



Sophie Robichon / Ville de Paris

Du 13 avril au 31 décembre, les 44 kiosques des espaces verts parisiens vont s'animer avec près de 750 animations : spectacles, activités artistiques, sportives, culturelles, pédagogiques... Lors du premier budget participatif en 2014, Parisiennes et Parisiens ont plébiscité le projet « Des kiosques pour faire la fête ». À l'issue de l'appel à projets 2019, 659 projets ont été habilités par la Ville.

+ d'infos : Paris.fr/kiosques

LE PARIS DE LA BIODIVERSITÉ

Jusqu'au 24 juin, continuons ensemble le « Paris de la biodiversité ! ». Animations, visites, conférences et expositions sont organisées par les services de la Ville et une trentaine de partenaires associatifs. Vous pourrez par exemple participer à des ateliers de semis de coquelicots, retirer en mairie d'arrondissement des graines ou des larves de coccinelles, ou encore découvrir les oiseaux des jardins parisiens.

+ d'infos : Quefaire.paris.fr/biodiversite

LIRE POUR MIEUX PARTIR



Sophie Robichon / Ville de Paris

Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, célèbre ses 5 ans du 10 au 21 juillet. À cette occasion, les bibliothèques de la Ville proposeront des animations, des ateliers et des moments de lecture dans les parcs et jardins parisiens. Sur le bassin de la Villette (19^e), une programmation culturelle spéciale sera proposée sur les thèmes de la littérature jeunesse, la BD, les illustrateurs hollandais et les explorateurs.

+ d'infos : Quefaire.paris.fr

Mois du handicap, changer de regard

En juin, les acteurs du handicap organisent de nombreux événements dans un esprit de mixité entre personnes valides et celles en situation de handicap.



Jean-Baptiste Curliat / Ville de Paris

Appréhender les collections du musée Antoine-Bourdelle (15^e) du bout des doigts, assister à la projection d'un documentaire sur l'artiste sourd James Castle ou à une représentation théâtrale avec des acteurs en situation de handicap mental... Du 1^{er} au 30 juin, le Mois parisien du handicap propose de nombreux événements culturels et ludiques. Depuis 2009, ce rendez-vous permet la mobilisation de nombreux acteurs, associations, citoyens et services de la Ville autour des questions relatives au handicap et à l'accessibilité. Il met en lumière les réalisations des Parisiennes et des Parisiens en situation de handicap, permet de faire connaître les dispositifs adaptés et de diffuser une culture du handicap pour plus d'inclusivité.

Rendre visible l'invisible

Dans ce contexte, les Papillons Blancs de Paris, association qui agit dans l'intérêt des personnes handicapées mentales et leurs familles, présentent une pièce de théâtre le 8 juin. Ses acteurs et auteurs sont déficients mentaux, tout comme les slameurs de la première partie du spectacle. « À travers ces manifestations, nous voulons montrer que notre public

peut tout faire, à condition d'avoir un accompagnement humain approprié à tous les stades de la vie, explique Sophie Simonpoli, secrétaire générale de l'organisme. La différence fait toujours peur et nous renvoie à notre propre humanité. »

Ce mois permet « de rendre visible ce qui est invisible », ajoute Patrick Lafon, directeur territorial pour le Grand Paris de l'Association des paralysés de France (APF). Sa structure se mobilise depuis plus de quatre-vingts ans pour défendre les droits des personnes en situation de handicap. « Pour éviter le repli sur soi, il faut rendre accessible ce qui ne l'est pas pour se déplacer au quotidien, sortir, accéder aux lieux culturels ».

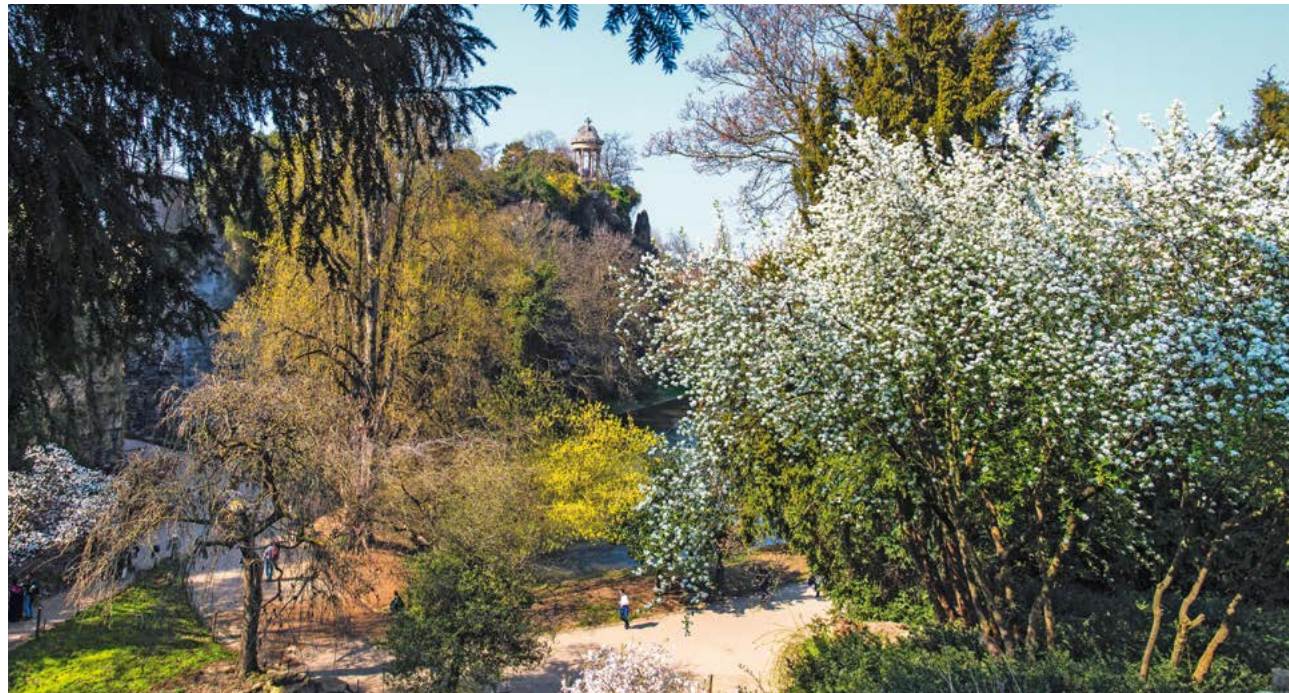
Mêmes chances pour tous

Près de 7% de la population parisienne est concernée par un handicap. À travers la mise en accessibilité, le soutien aux associations, le sport adapté, la médiation culturelle et sensorielle dans les musées et les centres de loisirs à parité (CLAP), la Ville entend offrir à tous les mêmes chances, les mêmes opportunités et la même qualité de service. ●

+ d'infos : Quefaire.paris.fr

Les Buttes-Chaumont, une ode à l'art paysager

Imaginé par Napoléon III, le parc des Buttes-Chaumont est un chef-d'œuvre d'art paysager inauguré le 1^{er} avril 1867, à l'occasion de l'exposition universelle de Paris.



Emilie Chaix / Ville de Paris

Des falaises d'Étretat aux prairies alpines, des bosquets méditerranéens au kiosque romain qui surplombe l'île du Belvédère et son étang poissonneux... Vous voici embarqué dans la plus dépaysante des balades parisiennes, au cœur du plus grand parc intra-muros de la capitale.

Splendeur napoléonienne

Avec ses 25 hectares, le parc des Buttes-Chaumont est une ode à la France et à ses paysages, reconstitués de toutes pièces au XIX^e siècle. « *Nous sommes ici dans la représentation de la splendeur napoléonienne* », explique Claude Rouanet, agente supérieure d'exploitation à la Ville de Paris et cheffe de l'atelier de jardinage des Buttes-Chaumont. C'est en effet Napoléon III qui ordonne la construction de ce jardin à l'anglaise, à la scénographie irrégulière, dans le cadre d'une politique d'urbanisation entreprise avec le baron Haussmann. L'idée : créer le premier

jardin public pour « *amener la France et l'Empire aux Parisiens sans se déplacer* », détaille Claude Rouanet. Il faudra trois petites années à l'ingénieur Jean-Charles Adolphe Alphand pour faire sortir de terre cet incroyable parc paysager. Un exploit technique, alors que toute la zone était rendue inconstructible par l'exploitation d'une carrière de gypse, désormais condamnée par une cascade de 32 mètres.

Aujourd'hui, le parc est presque devenu un lieu de villégiature pour les Parisiens. Face à la mairie du 19^e, une des six entrées possibles donne sur l'île du Belvédère, au sommet de laquelle culmine à plus de 30 mètres la reconstitution du temple de Sibylle. Pour y parvenir, le promeneur empruntera de petits chemins de « montagne » longés par des balustrades

Amener la France et l'Empire aux Parisiens.

en rocaillage, technique décorative très en vogue à l'époque.

Priorité aux panoramas

« *Toute la scénographie du parc est réfléchie pour donner à voir aux Parisiens* », précise Claude Rouanet, qui a dû redéfinir le périmètre de certains massifs pour le panorama. Cette passionnée de nature gère l'entretien,

avec l'aide de 35 agents, des 108 massifs arbustifs et arborés du parc.

Et de s'émerveiller devant les « arbres remarquables » des Buttes-Chaumont : ici, trois immenses platanes

d'Orient déploient leur majesté sur un épais lit de lierres incliné vers le lac ; là, un splendide sophora du Japon (photo page suivante) penché au bord du rivage semble faire la cour à la Sibylle haut perchée. Une aura impériale plane indéniablement sur les Buttes-Chaumont. ●

Un e-parcours biodiversité

C'est la grande nouveauté 2019 : l'Agence de l'écologie urbaine et l'équipe des Buttes-Chaumont ont mis en place un parcours de 28 étapes dans le parc, qui débute à l'entrée Armand-Carrel face à la mairie du 19^e. Ces 28 points d'intérêts sont identifiés par des panneaux avec QR Codes. Une fois scanné via une application gratuite (téléchargée sur votre smartphone), chaque QR Code vous renvoie à une fiche informative sur le site de Paris.fr. Arbres remarquables, petite ceinture, gestion de l'eau et ingénierie civile, vous saurez tout sur la formidable épopée des Buttes-Chaumont au gré d'une balade bucolique.



Thierry Guillaume / Ville de Paris

Une gestion durable certifiée

Écolabellisé, le parc des Buttes-Chaumont a proscriit l'usage des produits phytosanitaires en 1999 et mis en place la gestion différenciée de sa biodiversité. Afin de protéger les sols et de les rendre plus fertiles, les jardiniers ont par ailleurs planté quelque 100 000 lierres dans les sous-bois et ne ramassent plus les déchets végétaux, assurant la constitution d'une litière naturelle. Par ailleurs, la rénovation du réseau hydraulique du parc, alimenté par le canal de l'Ourcq et qui fonctionne en circuit fermé (ci-contre, la cascade qui condamne l'entrée des anciennes carrières), permet l'économie de plus d'un million de mètres cubes d'eau par an.



Emilie Chaix / Ville de Paris

La pause Guignol

La célèbre marionnette Guignol, créée en 1808, fait le show dès que les beaux jours reviennent dans deux théâtres du parc : l'un couvert côté rue Botzaris, l'autre en plein air, le Guignol Anatole (photo ci-contre), côté mairie du 19^e. L'acteur et marionnettiste Pascal Pruvost assure le spectacle dans ce dernier, qu'il a racheté à la Ville en 2003. Ce passionné « *depuis toujours* » fabrique lui-même ses décors et certaines de ses marionnettes, avec l'aide de son compère Willeme. « *Jouer aux Buttes, c'est comme une récréation* », savoure Pascal. Une récréation, peut-être, mais son public, « *âgé de 2 à 10 ans en moyenne* » n'en reste pas moins « *un public très exigeant* » qui ne souffre pas l'ennui !



Emilie Chaix / Ville de Paris

Alain Fontaine, le chevalier du zinc

Maître restaurateur au Mesturet (2^e), Alain Fontaine milite pour l'inscription des bistrots au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO* et défend l'art si parisien de vivre autour du zinc.

« On crée parce que cela nous rappelle quelque chose qu'on a appris, vu ou senti », lance Alain Fontaine. Ce bistrotier adorait regarder sa mère s'affairer aux fourneaux les week-ends de grande tablée quand il était petit. Sa voie se dessine alors : il sera cuisinier. C'est à Paris, où sa famille vit depuis des générations, que ce passionné aujourd'hui âgé de 61 ans s'est formé et a commencé il y a quarante-quatre ans, avec l'idée de partage et de générosité : « Je ne sais pas si j'étais un grand cuisinier, je ne suis pas parti dans l'idée de faire des compétitions, j'avais surtout envie de faire plaisir aux gens et les recevoir. » Il a d'ailleurs le titre d'État de maître restaurateur qui reconnaît les meilleurs professionnels de la restauration « fait maison », ainsi que l'accueil de l'établissement. Depuis 2003, il dirige le Mesturet (2^e), bistrot où il venait avec son père et avant eux, leurs ancêtres. Le lieu existe en effet depuis 1883. « J'ai su que c'était en vente, je ne connaissais pas les sous-sols. Je me suis posé au zinc, je me suis senti chez moi. J'ai acheté », raconte le restaurateur.

L'enjeu de la transmission

Le Mesturet est ouvert sept jours sur sept, et si vous avez envie d'une omelette à 10 h, on vous la servira sur le joli zinc. Les prix sont maîtrisés et la cuisine traditionnelle – blanquette de veau, civet de cerf, brandade de morue – ou revisitée – tatin de boudin, canard-burger... Un bistrot authentique où Alain Fontaine travaille sans relâche, avec sa femme et une brigade de 27 personnes, dont 5 apprentis : « Les apprentis, c'est primordial. Sans la transmission, on n'est plus rien dans ce métier. »

C'est aussi pour cela qu'il est devenu en 2018 président de l'Association pour l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO des bistrots et terrasses de Paris pour leur art de vivre. « Ce sont des lieux magiques où se retrouvent toutes les catégories sociales, toutes les générations, toutes les origines. Le bistrot, c'est le lieu du vivre-ensemble par excellence ! » Pour Alain Fontaine, cette nomination assurerait la longévité des bistrots, alors que ces derniers ne représentent plus que 14 % des restaurants de la capitale, contre près de 50 % il y a trente ans... ●

*Le dossier sera soumis à validation à l'inventaire du patrimoine immatériel français fin juin 2019. S'il est validé, le ministère de la Culture devra donner son aval courant 2021 pour le proposer à l'UNESCO qui décidera fin 2021.



« Le bistrot, c'est le lieu du vivre-ensemble par excellence ! »

Emilie Chaix / Ville de Paris

ENTRETIEN

Cocons d'artistes

D'où vient cet intérêt pour les maisons d'artistes et d'écrivains ?

Je me suis souvent demandé quelle influence pouvait exercer une maison sur l'écrivain ou l'artiste et à quel point ses œuvres pouvaient être ancrées dans un lieu précis. J'ai alors commencé mes recherches. Le public a un réel intérêt pour ce sujet. Nous en sommes d'ailleurs à la troisième édition.

Quelles sont leurs spécificités ?

Un sculpteur aura besoin d'une résidence au rez-de-chaussée, tandis qu'un peintre privilégiera bien sûr un endroit lumineux. Quant aux écrivains, leur lieu d'habitation dépendait principalement de leur situation financière : Madame de Sévigné était locataire de l'hôtel Carnavalet, Hugo habitait place des Vosges tandis que Balzac se cachait à Passy pour éviter les huissiers !

Pourquoi visiter ces demeures ?

Cela permet une approche plus simple et plus humaine de ces grands hommes et de ces grandes femmes. C'est l'occasion de redécouvrir Bourdelle et Zadkine à travers leurs ateliers. Au-dessus du Moulin Rouge se trouve la maison de Boris Vian, encore imprégnée de l'âme de cet artiste prolifique. Elle a été conservée telle quelle depuis sa mort et porte encore toutes les traces de sa présence et de sa créativité. C'est très émouvant.



► **Maisons d'artistes et d'écrivains,** Hélène Rochette, Éd. Parigramme, 272 pages, 22 €

ROMAN

La Joconde raconte

Mais que peut bien penser et voir Mona Lisa ? Alors que des millions de visiteurs se pressent chaque année devant son portrait, Alain Le Ninèze donne la parole à la Joconde, qui raconte les nombreuses aventures qu'elle a vécues depuis la mort de Léonard de Vinci il y a 500 ans.

► **Dans les yeux de Mona Lisa,** Alain Le Ninèze, Éd. Ateliers Henry Doucier, 192 pages, 16 €



BALADE

Le 18^e en poche

Avec ce guide en poche, sortez des sentiers battus du 18^e arrondissement. Rencontrez ses habitants, dénâchez de bonnes adresses où faire vos emplettes et (re)découvrez le quartier d'un autre œil, grâce aux 160 adresses authentiques recommandées par les habitants eux-mêmes.

► **Paris 18^e l'essentiel,** Lucas Lahargoue, Éd. Nomades, 160 pages, 8,50 €

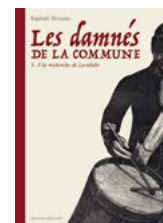


HISTOIRE

Communards en lumière

Les Damnés de la Commune, c'est l'histoire de Lavalette et Victorine, deux héros anonymes de la Commune de Paris en 1871. Après six années passées à compiler des gravures, témoignages et archives, Raphaël Meyssan nous fait revivre fidèlement cette période chargée de bouleversements historiques.

► **Les Damnés de la Commune** (tome 1, À la recherche de Lavalette), Raphaël Meyssan, Éd. Delcourt, 144 pages, 23,95 €



MAGHREB

Plumes algériennes

Romancier né à Paris, Salim Jay est le fils d'un poète marocain et d'une franco-roumaine. Il fait paraître le *Dictionnaire des romanciers algériens* qui recense près de 200 auteurs, classiques ou modernes, arabophones, berbérophones et francophones, enrichi de références à la poésie, au théâtre et au cinéma.

► **Dictionnaire des romanciers algériens** Salim Jay, Éd. Serge Safran, 480 pages, 27,90 €



GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

RÉMI FÉRAUD, PRÉSIDENT DU GROUPE

Des travaux nécessaires pour transformer et embellir la ville

Comme nous nous y étions engagés lors des élections municipales de 2014, Paris se transforme pour rendre son cadre de vie plus agréable et pour s’adapter aux exigences du changement climatique. C’est une réalité à laquelle toutes les grandes villes du monde sont confrontées, mais Paris s’y consacre particulièrement. La lutte contre la pollution constitue en effet la priorité absolue de notre municipalité, comme en attestent les classements internationaux.

Ces changements nécessitent des travaux parfois perturbants, mais indispensables pour transformer et améliorer durablement l’espace public. C’est notamment le cas des pistes cyclables qui augmenteront de plus de 50 % d’ici 2020 et atteindront 1000 km dans Paris. C’est également le cas du réaménagement de sept grandes places parisiennes emblématiques qui seront prochainement livrées avec de nouveaux espaces verts et des traversées piétonnes facilitées. Après une large concertation des habitants, les places de la Bastille, des Fêtes, Gambetta, d’Italie, de la Madeleine, de la Nation et du Panthéon vont toutes devenir plus accueillantes et agréables à vivre.

Paris combat aussi résolument le réchauffement climatique en isolant ses bâtiments publics et ses logements sociaux, en végétalisant 100 hectares sur les toits, en ouvrant 30 hectares de parcs et jardins supplémentaires au public et en plantant 20 000 arbres d’ici 2020 dans la capitale. Végétaliser, c’est faire baisser efficacement la température de la ville, notamment en période de canicule.

Par ailleurs, beaucoup des travaux en cours ne sont pas commandés par la Ville de Paris, ils concernent des chantiers d’entretien des réseaux de gaz, d’électricité ou encore de chauffage. Ils sont bien sûr nécessaires à la sécurité et au bon fonctionnement de services indispensables au quotidien.

Mais dès cet été, l’ensemble de ces chantiers prendront fin et les Parisiens pourront profiter d’une ville encore plus belle.

> **Retrouvez-nous sur Twitter et Facebook @ElusPSParis**

> **Site internet : www.groupe-ps.paris**

GROUPE UDI-MODEM

ÉRIC AZIÈRE, PRÉSIDENT DU GROUPE

Quelle pagaille sur nos trottoirs !

Dix-huit mois après l’arrivée des vélos en flotte libre de toutes origines, et alors que les trottinettes électriques de toutes couleurs ont envahi nos rues et nos trottoirs depuis un an, les Parisiens subissent chaque jour l’accumulation de ces engins qui, quand ils ne vous frôlent pas à vive allure sur les trottoirs, sont négligemment laissés à l’abandon sur l’espace public, dans un mikado de tubes métalliques.

Face à l’arrivée massive de nombreux opérateurs, la mairie de Paris a privilégié le laisser-faire plutôt que l’encadrement. Consciemment ou non, la Ville cherche à faire oublier ses échecs répétés en matière de mobilité douce, qu’il s’agisse du fiasco du nouveau Vélib’, de l’abandon d’Autolib’ ou des retards conséquents du Plan vélo, dont à peine un quart des pistes cyclables prévues sont ouvertes, en oubliant les piétons.

De fait, par son inaction, la maire de Paris a une nouvelle fois réussi à dresser des Parisiens les uns contre les autres, usagers des nouvelles mobilités contre piétons excédés, contribuant à la pagaille de l’espace public plutôt qu’à son partage. Si le groupe UDI-MoDem a demandé à plusieurs reprises que soit mis en place un règlement, rien n’a été fait, ou si peu, la Ville se réfugiant derrière la loi sur les mobilités en cours d’élaboration, prétextant n’avoir aucun autre moyen d’action. Et puis soudainement, l’échéance électorale approchant et alors même que cette loi est toujours en discussion au Parlement, la maire a enfin signé mi-mai avec les opérateurs la charte de bonnes pratiques attendue depuis près d’un an et commencé à verbaliser, à grand renfort de communication, les usagers indécents. Cette réaction tardive ne suffira pas à masquer l’échec de la maire de Paris dans l’intégration de ces nouveaux modes de déplacement, lesquels peuvent pourtant, bien encadrés, devenir des acteurs utiles de la mobilité parisienne, dans une Ville dense au réseau de transports en commun sursaturé. Ce nouveau revers vient un peu plus alourdir le bilan de la maire de Paris en matière de déplacements, lequel restera, à n’en pas douter, comme le principal boulet de cette mandature.

GROUPE LES RÉPUBLICAINS ET INDÉPENDANTS

FLORENCE BERTHOUT, PRÉSIDENTE DU GROUPE

Avec la Région, des solutions pour réduire la pollution

En matière de développement durable, il n’y a pas de progrès sans adhésion. La bataille contre la pollution ne se gagnera pas à coup d’interdictions mal comprises, mais en bâtissant des solutions attractives pour privilégier les comportements vertueux. Seule une politique volontariste de développement des transports en commun permettra d’endiguer la pollution automobile.

Depuis bientôt quatre ans, la Région Île-de-France accomplit un véritable plan Marshall sous l’impulsion de Valérie Pécresse pour rendre les transports attractifs. Ce sont d’abord des transports plus confortables et plus fiables grâce au remplacement ou à la rénovation de tout le matériel roulant d’ici 2021. Ce sont plus de 1 200 bus propres, électriques ou GNV, qui vont être déployés dans Paris et sa proche couronne pour mettre au rebut les bus Diesel commandés jusqu’en 2013 par la précédente majorité régionale.

Ce sont des transports plus sûrs et plus propres, avec 8 M€ supplémentaires pour renforcer les ac-tions de propreté et 700 agents de sécurité en plus sur les réseaux RATP et SNCF.

Ce sont enfin des transports qui s’adaptent au rythme de vie des Parisiens. A la rentrée prochaine, l’expérimentation de l’ouverture du métro la nuit sera lancée un samedi par mois sur les lignes 1, 2, 5, 6, 9 et 14. Depuis 2016, le réseau de bus de nuit Noctilien a été renforcé avec 11 nouvelles lignes.

Cela faisait soixante-dix ans que le plan du réseau de bus parisien n’avait pas été modifié. Depuis le 20 avril dernier, à l’issue d’une importante concertation, les cinq nouvelles lignes et les cinquante lignes modifiées répondent mieux aux attentes des usagers. Cent-dix bus supplémentaires ont été déployés et 700 chauffeurs recrutés pour accroître la fréquence des bus.

La Région développe aussi des solutions pour limiter l’usage de la voiture dans Paris : création de 1 000 places de stationnement à tarif préférentiel aux portes de Paris, développement de consignes à vélo sécurisées, mise en place d’une aide innovante au covoiturage.

> **Retrouver le détail de nos propositions sur notre site : groupelrj.paris**

GROUPE COMMUNISTE - FRONT DE GAUCHE

NICOLAS BONNET-LOALDJ, PRÉSIDENT DU GROUPE

Trottinettes : pour une mobilité responsable

Les trottoirs sont aujourd’hui l’un des espaces les plus convoités. Pire, ils sont pris d’assaut par la multitude de trottinettes et autres engins en free-floating et sont privatisés de fait par des opérateurs en tout genre.

Afin de lutter contre cela, le Conseil de Paris a voté en avril une redevance d’occupation temporaire dont doivent s’acquitter les opérateurs de ces engins. La Ville de Paris a fait signer une charte de bonne conduite pour renforcer la régulation de la circulation et du stationnement des trottinettes en libre-service dans la capitale.

Cependant, derrière les questions de partage de l’espace public, l’irruption des trottinettes nous invite à regarder plus largement la question du modèle de développement économique et social de ces nouvelles mobilités. Nous sommes ici aux prises avec des stratégies économiques qui relèvent de « l’ubérisation » : plateforme numérique, travail à la tâche, obsolescence des produits, réduction maximale des coûts pour une optimisation des profits...

Au-delà des seules questions de sécurité, nous devons imposer des exigences sociales et environnementales pour ces nouvelles mobilités, et tendre à une mobilité responsable. Le groupe communiste-front de gauche a demandé au Conseil de Paris d’avril de conditionner l’attribution de la redevance à ces entreprises à l’insertion de deux clauses : une clause sociale pour garantir l’exploitation de ces engins avec des emplois salariés de qualité, et une clause environnementale vérifiant l’impact environnemental du cycle de vie de ces engins. Sur les trottoirs, nous voulons protéger les plus vulnérables, piétons, enfants, âgés et handicapés. En matière de régulation économique, il en va de même : nous devons protéger l’environnement et les travailleurs des appétits des entreprises qui n’y voient qu’une source de profit.

GROUPE ÉCOLOGISTES DE PARIS

DAVID BELLARD, PRÉSIDENT DU GROUPE

Freefloating : des rues apaisées, c’est possible !

Avec l’objectif de doubler les pistes cyclables d’ici 2020 et de transformer le périphérique en boulevard urbain cyclable à horizon 2030, nous sommes fortement engagé-e-s pour faire de Paris la capitale du vélo ! Et nous avons du retard. En 2014, seuls 5 % du trafic à l’intérieur de Paris se faisait à vélo. Pourtant, quand c’est possible, rien de mieux, pour la santé comme pour le climat, que d’user de ses pieds ou de son vélo pour se déplacer. Pour développer ces mobilités douces et actives, nous avons besoin d’apaiser nos rues et nos trottoirs. En diminuant la place de la voiture, mais aussi en régulant les trottinettes et vélos en libre service – le freefloating – arrivés dans nos rues en masse depuis un an. Débarqués sans aucune concertation, ils ont semé l’anarchie dans nos rues : trottinettes couchées en travers des trottoirs, épaves de vélo abandonnées n’importe où, sans compter les

utilisateurs indécents, qui roulent sur les trottoirs, mettant les piétons en danger.

À notre demande, la ville a mis en place une charte de bonne conduite et une redevance financière pour ces entreprises. Mais il reste encore beaucoup à faire. Des zones dédiées vont être mises en place pour délimiter les endroits où les véhicules en freefloating pourront stationner ; zones que la police et les agent-e-s de sécurité de la ville devront impérativement faire respecter pour garantir les déplacements de toutes et de tous, et notamment des personnes en situation de handicap ainsi que des nourrissons en poussette, qui aujourd’hui sont trop souvent empêché-e-s ! Pour la suite, il faudra aller plus loin en imposant une gestion plus écologique et sociale aux freefloateurs, qui utilisent pour une bouchée de pain des travailleurs sans protection sociale, et qui abandonnent à la charge de la Ville véhicules abîmés et épaves, à l’exemple des trottinettes « jetables » dont la durée de vie ne dépasse pas un mois. Un gâchis incroyable qui pèse sur les finances parisiennes !

GROUPE RADICAL DE GAUCHE, CENTRE ET INDÉPENDANTS

LAURENCE GOLDGRAB, PRÉSIDENTE DU GROUPE

Paris Ville-Lumière

Lors du conseil municipal d’avril, les élus du groupe RGCI ont proposé un Plan Lumière, adopté à l’unanimité par le Conseil de Paris. Reposant sur le postulat que si Paris brillait bien, elle devait briller mieux, ce Plan de huit recommandations se concentre sur trois axes.

D’abord il a l’ambition d’embellir la ville par la lumière. Cela passe par la mise en valeur des rues et monuments remarquables. Pour mener à bien cet objectif, nous souhaitons la mise en place d’un « Comité de la lumière » qui sera chargé d’identifier les points à éclairer et créer une véritable identité lumineuse à Paris. Nous avons également demandé que les conseils de quartiers soient consultés pour formuler leurs préconisations et envies concernant le sujet lumineux.

Mais si Paris est une ville de lumière, elle est également une ville de culture. Nous proposons à ce titre qu’un événement soit consacré à la lumière dans Paris, celui-ci pourrait se faire en lien avec des start-up parisiennes.

Attachés à une lumière davantage sécurisante, nous avons ensuite proposé que soit intégré l’impact de la lumière sur le sentiment de sécurité et de tranquillité des habitants à tous les projets d’aménagement de l’espace public. L’objectif est de garantir la sécurité aux publics les plus sensibles, notamment les femmes dans des lieux qui peuvent s’avérer particulièrement anxiogènes, comme les arrêts de bus ou de tramway.

Enfin, à l’heure d’une capitale durable, nous abordons la lumière par les nuisances qu’elle produit. Il s’agit à la fois de protéger la biodiversité et les humains par l’élaboration d’une véritable trame noire à Paris, mais également par l’adoption d’un éclairage plus économe. Pour lutter contre cette pollution lumineuse, nous suggérons de permettre le signalement des enseignes lumineuses commerciales contrevenantes via l’application « Dans Ma Rue ». Un Plan Lumière ambitieux, pensé pour les Parisiennes et les Parisiens !

> **www.groupe-prgci-paris.com**

> **Twitter : @GroupeRGCI**

GROUPE LES PARISIENS PROGRESSISTES,
CONSTRUCTIFS ET INDÉPENDANTS
DÉBORAH PAWLIK, CONSEILLÈRE DE PARIS

Patrimoine : protégeons
notre héritage commun !

Elle a été le témoin privilégié de tous les événements qui ont marqué l'Europe, elle a été le spectateur fidèle des rendez-vous de notre Histoire de France. On pensait qu'elle avait déjà traversé le pire : pillage de la Révolution, conflits, ravages du temps. Et pourtant le 15 avril dernier, le monde entier a laissé couler ses larmes en voyant Notre-Dame, notre Grande Dame, en prise avec les flammes. Cette tragédie nous a rappelé, si besoin était, que rien dans notre monde n'est immortel, pas même les édifices devenus parties intégrantes du ciel de Paris. L'élan de générosité que cette catastrophe a suscité à travers le monde nous a également montré combien le patrimoine parisien résonne bien au-delà de nos frontières. Plus que jamais, il est essentiel de le préserver. Pourtant, il se heurte bien souvent à deux écueils. D'abord, il est souvent le grand sacrifié de priorités budgétaires alternatives. A Paris, la mairie a par exemple réduit le budget consacré aux 96 édifices cultuels (85 églises, 9 temples protestants et 2 synagogues) dont elle est propriétaire de 27 % entre 2008 et 2014, soit plus d'un quart, pour l'augmenter seulement sous l'actuelle mandature. Las, malgré les 80 millions d'euros promis par Anne Hidalgo depuis 2015, nous sommes encore loin du compte. Ensuite, certains de nos monuments qui ont pour habitude de rythmer les grands événements de l'Histoire en font aussi parfois les frais. Il faut songer par exemple au « Monument à la République », dit « Statue de la République », érigé en 1883 sur la place du même nom qui, à chaque manifestation ou presque, est dégradé, taggué. Ces actes doivent être sévèrement sanctionnés tant c'est un peu plus de notre ville, et de notre Histoire collective, qui est malmené. Le patrimoine parisien est notre bien commun et il est de la responsabilité de chaque génération d'en remettre les clés à la suivante. Il est donc temps de remettre en place une politique publique à la hauteur des enjeux et d'amener chacun à faire œuvre collective, en chérissant et respectant cet héritage.

GROUPE DÉMOCRATES ET PROGRESSISTES
JULIEN BARGETON, FADILA MEHAL, ANNE-CHRISTINE LANG,
THOMAS LAURET, DIDIER GUILLOT, MAO PENINOU

Loi Blanquer : pour une
école de la confiance

Face aux rumeurs et inquiétudes, rétablissons la vérité sur le projet de loi Blanquer qui vise à élever le niveau des élèves et instaurer plus de justice sociale. Non, les établissements des savoirs fondamentaux ne seront pas imposés, les directeurs d'école supprimés, les écoles primaires tirées vers le bas. C'est bien tout le contraire. L'instruction obligatoire à 3 ans réduira les inégalités sociales et de langage dès la racine. Les jardins d'enfants devront évoluer pour tenir compte de cette nouvelle disposition législative. 2300 postes seront créés à la rentrée prochaine en primaire. Les enfants en situation de handicap seront mieux accompagnés. Les regroupements écoles-collèges, quelques cas seulement, seront volontaires. Le pré-recrutement des étudiants permettra un accès

progressif à la profession de professeur. Des précisions seront apportées à l'Assemblée nationale. Le texte active tous les leviers pour réformer le système éducatif : scolarisation précoce, évaluation des établissements, formation des enseignants, participation des parents. L'école est une priorité du président de la République, du gouvernement, de la majorité présidentielle. Le dédoublement des classes de CP/CE1 en Rep/Rep+ fait ses preuves. Les petits-déjeuners gratuits en zone prioritaire, la cantine à 1 € dans certaines villes, les classes portées à 24 élèves de la grande section au CE1, la fin des fermetures d'écoles participeront au bien-être des enfants. Le collège et le lycée ne sont pas oubliés. Le dispositif Devoirs faits permet à des collégiens de disposer d'une aide aux devoirs individualisée. La réforme du bac, concertée et remusclée, permettra une meilleure insertion dans l'enseignement supérieur. Aussi, le chantier de la rémunération des enseignants est ouvert. C'est avec l'ensemble de la communauté éducative que nous pourrons faire de l'école un lieu de confiance et d'épanouissement intellectuel pour nos enfants. Évitions les fantasmes, rattachons-nous au réel pour leur intérêt.

> **Twitter : @DemProgParis**
> **https://granddebat.fr**

GROUPE GÉNÉRATION-S
LÉA FILOCHE, PRÉSIDENTE DU GROUPE, ET YVES CONTASSOT

Lois Blanquer :
l'affaire de tou·t·e·s

Le ministre de l'Éducation nationale s'attaque en profondeur à l'organisation de notre système d'éducation, de la petite enfance au supérieur, et le met en danger avec, en réalité, l'objectif principal de faire des économies. Nous partageons les inquiétudes et la colère de la communauté éducative et des personnels de l'éducation et nous portons une autre vision de l'éducation pour tou·t·e·s. La loi « Pour l'école de la confiance » veut rendre la scolarisation obligatoire dès 3 ans, alors que 95 % des enfants de 3 à 6 ans sont déjà scolarisés. Les communes vont donc se trouver dans l'obligation de financer les écoles maternelles privées (12M€/an pour Paris) alors que nous savons que cette mesure ne changera rien aux inégalités territoriales et à la mixité dans nos écoles. En supprimant les postes de directions des écoles maternelles et élémentaires, en confiant la responsabilité aux proviseurs de collèges de secteur, le gouvernement assume d'éloigner davantage les citoyen·n·e·s de leurs services publics. De plus, les menaces faites sur la carrière des enseignant·e·s qui assumeraient être en désaccord avec cette loi, sont scandaleuses. La réforme du lycée, déjà votée, est un vrai casse-tête pour élèves et parents. En plus d'être perdus dans les choix divers à faire, iels sont confronté·e·s, à des réductions de volume horaire, qui remettent en cause la capacité des lycées à proposer toutes les matières, y compris fondamentales. Nous savons que ces logiques ne pourront que mener au renforcement de la ségrégation sociale, qui à Paris, est déjà une dure réalité. Les lycées pro sont, eux aussi, dans le viseur (30 % des élèves). Des décrets ont gravement modifié la structure pédagogique, entraînant une réduction drastique des heures d'enseignements généraux (histoire, géographie, français et citoyen·n·eté), pour formater les élèves au monde du travail plutôt que de les préparer au monde qui les entoure. Enfin, la réforme Parcours sup', organise la sélection dans l'enseignement supérieur. Aujourd'hui le baccalauréat n'assure plus aux étudiant·e·s d'intégrer la filière de leur choix.

> **Retrouvez-nous sur www.generation-s-paris.fr**

Les bons plans
À PARIS

Bénéficiez des avantages proposés
par votre magazine "À PARIS".



Le Romantisme,
de Paris à Berlin

Le Paris romantique des années 1815 à 1848 reprend vie dans les salles du Petit Palais grâce à plus de 600 œuvres. De nombreux prêts des musées Carnavalet, Galliera et des Arts décoratifs complètent cette exposition-événement, à découvrir jusqu'au 15 septembre. En parallèle, l'expo « Allemagne romantique » se déroule jusqu'au 1^{er} septembre. **Pour découvrir les deux expositions, envoyez un mail à invitaparis@paris.fr avec vos coordonnées le 20 juin et participez au tirage au sort qui vous permettra peut-être de remporter vos 4 laissez-passer (2 par expo) offerts par Paris Musées.**



Mais qu'ont vu les yeux
de la Joconde ?

Tout débute dans l'intimité de l'atelier de Léonard de Vinci, alors que la Joconde naît sous les coups de pinceau du maître italien. À 500 ans passés, Mona Lisa en a vécu des expériences. Célébrité et disgrâce, kidnapping et voyages diplomatiques, celle devant qui défilent chaque année des millions de touristes n'a pas sa langue dans sa poche. **Découvrez ses anecdotes croustillantes dans le roman d'Alain Le Ninèze, Dans les yeux de Mona Lisa. Envoyez vos coordonnées à invitaparis@paris.fr le 18 juin et vous recevrez peut-être l'un des dix exemplaires du roman, offerts par les Ateliers Henry Dougier.**



L'électro, de Kraftwerk
à Daft Punk

Il y a plus de trente ans naissait la musique électro. Autrefois cantonnée aux boîtes de nuit underground de Chicago et Detroit, elle fait aujourd'hui danser toute la planète. Jusqu'au 11 août, la Philharmonie de Paris revient sur ce phénomène musical à la dimension politique et contre-culturelle. Mise en musique de Laurent Garnier et scénographie de 1024 architecture. **Faites le plein de culture musicale en gagnant l'un des dix laissez-passer, valable pour deux, offerts par la Philharmonie. Envoyez vos coordonnées à invitaparis@paris.fr le 24 juin.**

FGO Barbara accueille Flem et Vieux Farka Touré
Le Paris New York Heritage Festival place l'activisme à travers la culture au centre de sa 4^e édition.

Le 13 juin à 20h, la salle de concert FGO Barbara ouvre ses portes au rappeur français Flem et à Vieux Farka Touré, chanteurs et créateurs du projet Nomades. Chants mandingues, mélodies touaregs et

textes engagés aborderont les problématiques politiques, économiques et culturelles de la région subsaharienne. **En envoyant vos coordonnées le 10 juin à invitaparis@paris.fr, vous gagnerez peut-être un laissez-passer valable pour deux personnes, offert par le FGO Barbara.**



À PARTIR DU 1^{ER} JUILLET,
TOUS LES VÉHICULES CLASSÉS
CRIT'AIR 4 SERONT INTERDITS
DE CIRCULATION
EN SEMAINE DANS PARIS.

PARIS AGIT POUR LA QUALITÉ DE L'AIR.

Pour plus d'infos et pour connaître les aides financières
pour rouler plus propre, rendez-vous sur **[Paris.fr/stoppollution](https://paris.fr/stoppollution)**